

LICENCE 1 DROIT

- LICENCE 1 DROIT

Le premier semestre de Licence de droit est consacré aux matières fondamentales du droit ainsi qu'à un enseignement non disciplinaire.

Langue transversale

Le Centre de Langues propose des cours de langue en 12 langues : allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, français pour non-francophones, intercompréhension, italien, portugais, suédois et russe. Les cours sont organisés par niveau de langue. [En savoir plus](#).

Programme international MINERVE (PIM)

Le PIM donne une dimension internationale à vos études, dès la L1. Les cours y sont dispensés en allemand, espagnol ou italien par des professeur.es natif.ves. Ce programme vous prépare à la mobilité internationale et aux doubles diplômes.

Condition requise : Niveau B2. [En savoir plus](#)

Présentation

Le premier semestre de Licence Droit est consacré aux matières fondamentales du droit (introduction générale au droit, institutions juridictionnelles, droit constitutionnel, droit des personnes), ainsi qu'à un enseignement non disciplinaire (en science politique, en sciences économiques et de gestion, en administration économique et sociale, en administration publique ou encore en histoire de l'art et archéologie). Le tout complété par des enseignements transversaux.

À partir du second semestre, si les enseignements transversaux demeurent,

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC

Discipline(s)

- Droit public Droit privé

Responsable(s) de la formation

[Pierre MICHEL](#)
[Marie BAUDEL](#)

Contact secrétariat

[Sébastien L'HOMME](#)
Tél : 04 78 69 72 72

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

les matières disciplinaires sont enseignées de façon approfondie (droit constitutionnel, droit de la famille, institutions administratives, etc.).

Organisation des semestres

Couples proposés au semestre 1	Poursuites des études au semestre 2
Licence majeure Droit et mineure Administration publique	<ul style="list-style-type: none">• Licence majeure Droit• Licence majeure Administration Publique *
Licence majeure Droit et mineure Administration Économique et Sociale (AES)	<ul style="list-style-type: none">• Licence majeure Droit• Licence majeure Administration Économique et Sociale *
Licence majeure Droit et mineure Économie et gestion	<ul style="list-style-type: none">• Licence majeure Droit• Licence majeure Économie et gestion*• Double diplôme : Licence Droit parcours Économie et gestion ET Licence Économie et gestion parcours Droit*
Licence majeure Droit et mineure Histoire de l'Art et Archéologie (HAA)	<ul style="list-style-type: none">• Licence majeure Droit• Licence majeure Histoire de l'Art et Archéologie (HAA) *
Licence majeure Droit et mineure Science politique	<ul style="list-style-type: none">• Licence majeure Droit• Licence majeure Science politique *
<p><i>En plus des possibilités d'orientation listées ci-dessus, les étudiant.es peuvent aussi demander une poursuite d'étude au S2 dans la double licence correspondant aux deux Majeures suivies au S1, et obtenir ainsi deux diplômes de licence à l'issue de leur formation. L'inscription en double licence n'est pas de droit et doit faire l'objet d'une demande motivée au moment de la procédure générale d'orientation qui se déroule à la fin du S1. L'Université ne garantit pas la compatibilité des emplois du temps proposés dans le cadre des deux formations, que ce soit pour les cours ou pour les examens (sauf pour les doubles licences dites « aménagées » si existante).</i></p>	
<p>* nécessite l'autorisation de l'équipe pédagogique</p>	

Spécificités de la L1

La licence Droit est couplée au 1er semestre à plusieurs mineures associées permettant de faire un choix d'orientation dès le second semestre.

Candidature

Modalités de candidature

- Les **élèves de Terminale**, les étudiantes et étudiants en **réorientation**, ainsi que l'ensemble des candidates et candidats **français**, de l'Union Européenne, de l'**Espace Économique Européen** et de la Suisse formulent leurs vœux d'orientation via la plateforme en ligne **Parcoursup**, selon un calendrier défini au niveau national. Retrouvez les dates clés et informations sur notre [page dédiée à Parcoursup](#).
- Les candidates et candidats non européens relèvent de la procédure de [Demande d'Admission Préalable \(D.A.P.\)](#).

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

Connaitre les principes de base qui gouvernent l'étude du droit